

Au terme de la rencontre qui s'est tenue le 4 février dernier à l'Hôtel de Ville de Moutier, une feuille de route fixant les modalités du futur scrutin communaliste a été signée par les autorités prévôtoises et par les cantons du Jura et de Berne. Les trois partenaires se sont mis d'accord sur les grandes lignes de la votation dans une ambiance empreinte de respect et de sérénité.

A ce stade, les principales revendications de la ville de Moutier ont été prises en compte, ce qui n'a pas manqué de froisser la susceptibilité des partisans du maintien de la Prévôté dans le giron bernois. Il faudra désormais s'y habituer: on sait s'ériger en victime dans le camp prubernois.

Le scrutin à venir, qui pourrait se tenir au printemps 2017, sera de la compétence exclusive des autorités municipales prévoitôises. Une fois que les bases légales définies par le Grand Conseil bernois seront entrées en vigueur, elles en fixeront la date à leur convenance, dans un délai d'une année.

Il n'y aura ainsi pas de votation simultanée dans les villages de la couronne prévôtoise qui auront demandé à pouvoir se prononcer. A ce sujet, les signataires de la feuille de route précisent, dans leur communiqué, que «le cas des autres communes sera, si nécessaire, traité ultérieurement, de manière séparée». Cela signifie également implicitement qu'une acceptation de la motion des députés Bühler, von Kaenel et Daetwyler violerait le principe de l'autonomie communale.

Quant au message transmis aux électeurs, il contiendra trois parties distinctes. Sa partie principale sera rédigée par les autorités de Moutier et les deux autres, de taille identique, seront fournies par les cantons du Jura et de Berne.

Le message de l'exécutif pré-vôtois inclura notamment une série d'informations objectives et factuelles issues d'une étude confiée à un expert externe et neutre choisi par les trois partenaires de la feuille de route. Ce mandat pourra ainsi s'effectuer en parfaite indépendance, évitant toute assertion contraire à la vérité.

Alors que ce dernier point devrait être de nature à rassurer les deux parties, il suscite d'ores et déjà un brin d'effolement chez certains probernois, parmi lesquels le conseiller municipal Marc Tobler qui déclarait dans les colonnes du *Quotidien Jurassien* du 5 février 2015: « Concernant l'action de l'expert, chacun pourra interpréter les chiffres à sa façon... ». Reverra-t-on resurgir les arguments fallacieux proférés par le clan probernois lors de la procédure plébiscitaire des années 1970? Tout le laisse supposer.

Avant de lire les pires présages dans antiséparatistes concernant l'hôpital, les impôts et les emplois dans l'administration, savourons ces instants de quiétude et de sérénité qui ont conduit à la signature de cette feuille de route.

Et à la question: «Voulez-vous que la commune de Moutier rejoigne le canton du Jura?», gageons qu'un OUI du cœur sortira des urnes!

CH-2800 Delémont 1 JAA • 67^e année - N° 2906 • abonnement annuel: 70 fr. • 19 février 2015 • Paraît le jeudi

«Avec des si et des mais, on mettrait Paris dans une bouteille», dit un proverbe bien connu. En matière d'histoire, il est à la fois tentant et souvent futile de se demander ce qui serait advenu si... Cet exercice porte même un nom qu'il faut éviter d'employer, si l'on ne veut pas paraître pédant : l'*uchronie*¹.

Un auteur a résumé le problème : on n'est à peu près sûr de rien quand on récrit le passé avec des *si* et des *mais*. Toutefois, on peut affirmer que si Khrouchtchev avait été assassiné à la place de Kennedy, sa veuve n'aurait pas épousé Onassis. Voilà une uchronie qui fait probablement l'unanimité.

Les pires de la bande

Puisqu'il sera bientôt confirmé que le sud du Jura n'obtiendra jamais que des simulacres de statut, ce qui est d'ailleurs logique, on peut se demander en revanche pourquoi le canton de Berne n'a pas accepté le statut d'autonomie proposé par la députation jurassienne à l'époque, puis repris par la « Troisième Force ».

On a beaucoup analysé l'attitude bernoise dans les colonnes du *Jura Libre*, parfois avec un parti-pris qu'alimentait l'attitude du gouvernement, inspirée par Virgile Moine et Henri Huber, les conseillers d'Etat jurassiens, les pires de la bande! Les «durs» de l'Ancien canton pensaient pouvoir garder le Jura sans faire aucune concession. Il suffisait pour cela d'écraser le séparatisme, ce qui fut en fait la seule politique qu'ils aient suivie de manière constante. Comme ils sont tombés sur aussi coriaces qu'eux, ils ont accumulé les bourdes, qui se transforment en pain bénit pour le Rassemblement jurassien.

Une spirale d'exigences?

Cet argument n'était pas le seul. Un autre voulait que les Bernois

« La façon la plus perfide de nuire à une cause, c'est de la défendre intentionnellement avec de mauvaises raisons. »
● Nietzsche

**Prochaine édition
du *Jura Libre* :
jeudi 5 mars 2015.**

ne concéderaient jamais au Jura ce qu'ils n'étaient pas prêts à donner à l'Oberland ou à l'Emmental. On aurait pu plaider que les différences entre les parties romande et alémanique du canton étaient d'un autre ordre que les particularismes de la campagne bernoise.

Mais un troisième argument militait contre le statut d'autonomie. Chacun se demandait s'il serait définitif ou s'il évoluerait vers des demandes croissantes. Autrement dit, l'autonomie provoquerait-elle une spirale d'exigences ou calmerait-elle le jeu ?

Si l'on examine de quelle manière ces questions ont été traitées en Europe occidentale depuis 1945, on voit malgré tout une tendance dominante: les Etats se sont « fédéralisés » à des degrés divers. Tel fut notamment le cas de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les frontières stabilisées

Or, que voit-on ? Aucun pays n'a éclaté, malgré des contentieux historiques très forts dans certains cas. Il est possible que l'affaire ne soit pas close, notamment en Belgique et en Catalogne. Mais globalement, l'autonomie accordée aux régions ou aux provinces a stabilisé les frontières des Etats. Les séparatismes de la Sicile, du Val d'Aoste ou du Tyrol du Sud ne sont plus qu'un souvenir. Idem pour le Pays basque. Quant à l'Ecosse, on peut augurer qu'il

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Nombre de parutions
annuelles: 24

faudra beaucoup de temps et de
fautes politiques anglaises pour
que l'affaire reprenne corps.

Il en fut de même au Québec, qui a été **tout près** de donner raison aux Bernois craignant la « spirale de l'autonomie ». Mais aujourd'hui, la séparation de « la Belle Province » est enterrée à vues humaines. Ainsi, les Bernois auraient probablement pu conserver le Jura entier, s'ils avaient fait les concessions utiles au bon moment.

Cerné

Roland Béguelin et Roger Schaffter
avaient donc raison de contredire ceux
qui croyaient à la «dynamique de
l'autonomie vers toujours plus d'au-

tonomie». Cependant, on comprend aussi l'erreur d'appréciation du Gouvernement bernois. Cerné par «les durs», qui lui serinaient qu'il pouvait tout avoir sans rien payer, et les craintifs qui lui prédisaient les pires conséquences s'il cédait du terrain, il choisit la mauvaise voie... et perdit les deux tiers du Jura.

Il arrive que votre adversaire soit votre meilleur allié. Le retour de Nicolas Sarkozy, accueilli par des vivats chez les socialistes déprimés, en est une nouvelle illustration. Mais ça, c'est une autre histoire.

● Alain Charpilloz

¹ *Zut! C'est fait.*

Victoire diplomatique

«**C'**est une belle journée. Nos principales revendications ont en effet été acceptées. Je considère à ce titre qu'il s'agit d'une victoire diplomatique. La nomination d'un expert neutre est une excellente chose. Les chiffres ne nous font pas peur. Les Prévôtois doivent pouvoir se prononcer sur une base solide et non pas à partir des contre-vérités que le camp du « non » s'ingénie à asséner. On prétend par exemple que l'imposition est plus importante dans le canton du Jura. Le rapport de l'expert permettra de constater que c'est vrai seulement dans certains cas. La motion Bühler? Ce n'est pas une épine

dans le pied. Si l'on impose un vote simultané, on violerait le principe de l'autonomie communale et cela pourrait finir devant un juge. Quant à la position du CJB, nous en faisons très peu de cas. C'est une autorité régionale qui n'a rien à voir avec un mouvement de lutte politique. Je fais aussi confiance au Grand Conseil. Ceux qui veulent faire obstruction, avec le doigté qu'on leur connaît, desserviront leurs intérêts. La motion Blanchard est là pour le rappeler. »

*Déclaration de Maxime Zuber,
maire de Moutier, dans le
«Quotidien Jurassien» du jeudi
5 février 2015.*



Le maire de Moutier, Maxime Zuber, signe la feuille de route sous le regard du vice-chancelier du canton de Berne Michel Walther, du chancelier prévôtois Christian Vaquin, du conseiller d'Etat bernois Philippe Perrenoud, de la ministre jurassienne Elisabeth Baume-Schneider et du chancelier jurassien Christophe Kübler (de gauche à droite).

DISPARITION DE GILLES RHÉAUME DES JURASSIENS SI FIDÈLES L'OURS

REVUE DE LA PRESSE

La signature, le mercredi 4 février 2015, de la « feuille de route » entre la commune de Moutier et les cantons du Jura et de Berne a été abondamment commentée dans la presse régionale et romande.

Le Quotidien Jurassien (5 février 2015)

En route pour le « printemps prévôtois »

- La commune de Moutier et les cantons de Berne et du Jura ont signé hier une feuille de route précisant les modalités du vote sur l'appartenance cantonale de Moutier et ses conséquences.
- Le vote, dont la date pourra être fixée par les autorités prévôtoises, se profile pour le printemps 2017.
- Le cas des autres communes souhaitant également recourir au vote communaliste, telles Belprahon ou Grandval, sera réglé ultérieurement, « si nécessaire ».

* * *

Le Temps (5 février 2015)

Moutier choisira la date du vote d'autodétermination

> **Jura** Une « feuille de route » a été validée

* * *

Le Quotidien Jurassien (5 février 2015) Commentaire de Rémy Chételat

Oser choisir sa famille

Une nouvelle étape en direction de la résolution de la Question jurassienne a été franchie hier soir à Moutier, qui devrait se prononcer sur un éventuel rattachement au canton du Jura dans deux ans. Claires et concises, les modalités du vote communaliste ont été paraphées, trois ans après la Déclaration d'intention du 20 février 2012. Tout se déroule comme prévu, dans une rare et appréciable sérénité politique.

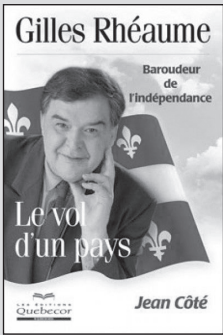
Le Grand Conseil saura-t-il s'en inspirer ? Et rejeter la motion déposée par Manfred Bühler, suivi par d'autres députés antiséparatistes du Jura bernois ? Ce texte exige la simultanéité du vote de l'ensemble des communes intéressées. Toutes seraient donc contraintes de se rendre aux urnes le même jour pour décider de leur appartenance cantonale. Le Conseil exécutif bernois saura assurément faire preuve de clairvoyance et convaincre le législatif d'éviter ces nuisibles complications.

Le bon sens doit l'emporter sur les sombres calculs politiques : personne n'a intérêt à ce que toutes les communes s'expriment en même temps. Le destin des communes de la couronne prévôtoise est intimement lié à celui de Moutier. Leur décision dépendra de celle du chef-lieu, qui doit logiquement s'exprimer en premier. Les petites communes n'auraient pas d'intérêt à quitter le giron bernois si Moutier devait hélas choisir d'y rester.

La feuille de route contient une disposition particulièrement importante : la désignation d'un expert neutre et indépendant chargé de répondre objectivement aux légitimes interrogations de la population, en matière financière notamment. Les faits doivent primer sur l'émotion. En matière fiscale, mieux vaut se fier aux calculs objectifs qu'aux discours de cantine. Idem pour le dossier hospitalier, où la sagesse commande de se méfier des certitudes de certains partisans du statu quo. Le cœur s'exprime mieux lorsque la raison est renseignée.

Moutier sera à la croisée des chemins en 2017. Les Prévôtois devront choisir leur famille, dire définitivement s'ils sont Bernois ou Jurassiens, s'ils se sentent plus proches de Delémont ou du Seeland. Puisse l'aiguille de la boussole du destin prévôtois avoir la lucidité et le courage d'indiquer le nord.

Disparition de Gilles Rhéaume



Décédé subitement à l'âge de 63 ans, Gilles Rhéaume, grand Québécois ami du Jura, sera inhumé ce prochain 21 février en présence de ses nombreux amis. Professeur d'éducation nationale, il fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le président actuel de la SSJB rend hommage au défunt en parlant de lui comme « d'une grande âme du Québec et du Canada français, qui incarnait la définition même du patriote ».

Les Jurassiens se sont liés d'amitié avec cet ardent militant de la francophonie dans le cadre des travaux et des réunions de la Conférence des peuples de langue française. Avec eux, Gilles Rhéaume partagea le combat pour la souveraineté et l'autodétermination des peuples. Il était un « homme du Québec libre et de la Francité dégagée de ses chaînes », ainsi que le décrit l'ambassadeur de France Albert Salon.

Gilles Rhéaume fit plusieurs visites au Jura, notamment à l'occasion de la Fête du peuple. En 1984, il se rendit à Vellerat, souhaitant apporter son soutien à la commune luttant pour son rattachement à la République et Canton du Jura. A l'instar de Roland Béguelin, qu'il admirait, Gilles Rhéaume était un farouche défenseur des droits et des libertés fondamentales des peuples en quête d'émancipation politique et culturelle.

Avec la mort de Gilles Rhéaume, le Jura perd un ami sincère et solidaire. Personnalité d'importance nationale dans son pays, il n'a jamais raté l'occasion de manifester sa solidarité avec les Jurassiens. Les militants et leur mouvement se joignent aux hommages nombreux qui sont aujourd'hui rendus à Gilles Rhéaume dans la communauté francophone internationale. Ils adressent leur message de fraternité à sa famille.

● Mouvement autonomiste jurassien

Daniel Pape, le départ d'un patriote exemplaire

Le courage de Daniel ne lui a pas suffi. Pourtant affrontée de face, la mort l'a vaincu. Elle emporte avec elle un être d'une immense qualité. Nous le pleurons aujourd'hui en pensant à sa fidélité jurassienne, souveraine, à son abnégation devant l'effort, à la sincérité de sa camaraderie, à son intelligence fine et à tant d'autres choses encore.



Daniel Pape, le 21 novembre 1992, dans les locaux de la radio « RJB » occupés par le Groupe Bélier. A l'époque, animateur principal du mouvement de jeunes, il lisait un communiqué à l'antenne pour dénoncer les atteintes au principe de territorialité des langues.

Bientôt, il fallait que nous parlions de 1815, de l'annexion bicentenaire dont il connaissait tous les détails, de la nécessité d'en dénoncer publiquement le non-sens et l'iniquité. Daniel était un homme cultivé, accordant à l'histoire du Jura une place prépondérante dans ses réflexions. Il a beaucoup lu, lisait presque tout, délivrait un commentaire sur chaque événement majeur. Il célébrait les « pères de la patrie », acclamait nos historiens illustres, chérissait l'œuvre littéraire, faisant intellectuellement profit de son admiration pour nos écrivains et nos artistes. Il n'y a pas si longtemps, au pied levé, il monta sur la scène de la Fête de l'unité à Moutier pour y réciter avec aisance les vers d'Alexandre Voisard, vers immortels livrés jadis par le grand poète à la foule innombrable de la Fête du peuple jurassien.

A son frère parti découvrir le monde, Daniel dit un jour dans le langage imagé dont il avait le goût, qu'il ne pourrait jamais se défaire du kilo de terre accroché sous chacun de ses sabots. Quitter son pays était inimaginable. Il se mit à sa disposition, avec ardeur, puisant dans son histoire broyée le principe d'une action militante. Révolte contre l'injustice, résistance à la soumission, légitimité d'une démarche, justesse d'une cause. Daniel Pape se voulait fantassin du mouvement de libération. Il l'a été dans ses gestes et ses actes, partout où l'intérêt du peuple jurassien était mis à mal. Peuple jurassien, expres-

sion vivante, réalité, forfait lamentable perpétré contre son unité et ses droits fondamentaux ! Daniel ressentait cela, l'exprimait, le proclamait.

Une personnalité hors du commun

A la tête du Groupe Bélier de 1991 à 1993, capitaine d'un vaisseau submergé par une houle violente, assumant ses responsabilités avec zèle, en endossant d'autres qui n'étaient pas les siennes, Daniel fit preuve d'un engagement exemplaire, réfléchi, sans faille. Il fut un patriote exceptionnel, doublé d'une personnalité attachante, hors du commun.

Nous n'avons, toutes ces dernières années, vécu aucune manifestation sans Daniel Pape. Lors de la dernière Fête du peuple, il était là, affirmant vouloir poursuivre le combat. Qu'il fût inégal ne lui importait pas, pourvu, disait-il, qu'il retrouve la force de revenir aux côtés de ceux qui font fi du « faux fatalisme de l'histoire », n'abandonnent pas en chemin et poursuivent leur rêve. Ses conseils, ses coups de gueule nous feront défaut, sa voix nous manquera. Ancien animateur principal du Groupe Bélier, membre du Comité de la Fédération d'Ajoie et du Clos-du-Doubs du Mouvement autonomiste, il n'est jamais sorti des rangs, ou momentanément, nous revenant avec plus de vigueur encore. Parfois seul à porter le drapeau, il incarnait l'impétuosité

patriotique qui nous donna dans le passé tant de belles victoires.

Je me fais aujourd'hui l'interprète des amis de Daniel Pape, de ces Jurassiennes et Jurassiens qui n'ont jamais perdu l'espoir et se font un honneur de servir leur patrie. On trouvait dans ses paroles de quoi se ressaisir moralement et se convaincre à nouveau que rien n'est fini. Ces militants-là sont aujourd'hui plongés dans une peine profonde, comme ils l'étaient avec la disparition de Jean-Claude Montavon et avant lui d'autres figures du combat jurassien. Nous leur devons beaucoup. Les oublier, ce serait renoncer au devoir de mémoire. Ce serait trahir.

Un homme de conviction et d'envergure

Cher Daniel, permets-moi ces quelques mots plus personnels. J'ai rencontré en toi quelqu'un de très lucide face à la vie, de passionné aussi, ce qui n'est pas contradictoire. Passion du Jura que tu aimais. Le Jura et ses souffrances. Tu n'as pas craint d'être privé de liberté pour t'en revendiquer le porte-parole, ainsi que te le demandait la jeunesse jurassienne. Tu as toujours été à la hauteur de ta tâche, et nous te sommes infiniment reconnaissants d'avoir été friand de justice, conduisant ta lutte sans te détourner des principes et des valeurs auxquels nous sommes attachés. Tu as été un compagnon magnifique, et tu nous en laisseras le souvenir impérissable. J'ai été fortement impressionné par ta culture, ta connaissance des faits historiques, de leur portée politique et de leur prolongement philosophique. J'ai été soufflé par ta prodigieuse mémoire, mise au bénéfice de ta mission. J'ai aussi connu l'être chaleureux, drôle, fraternel. J'ai admiré ta foi, double, spirituelle et politique. Merci pour tout.

En ces moments de séparation, je voudrais dire à ton épouse Anne-Françoise, à tes fils Sébastien et Antoine, à ta maman Anne-Marie, à tes frères et sœurs, à ta famille, qu'ils perdent aujourd'hui, que nous perdons un homme de conviction et d'envergure. Un homme sur lequel on pouvait compter en toutes circonstances, une personnalité rayonnante, pour nous tous un frère.

Nous sommes, chère famille, pleinement à vos côtés dans la souffrance qui vous étreint. Prenez notre solidarité comme la marque de notre profonde affection.

● Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ

A mon ami « Mac »

Le décès de Daniel Pape m'a particulièrement affecté. Au-delà du grand militant jurassien qu'il était et que j'ai notamment côtoyé de près entre la fin des années 80 et le début des années 90, il était un ami.

Daniel Pape aimait profondément son Jura. Il a lutté de toutes ses forces pour une réunification qu'il n'aura pas eu l'occasion de voir se concrétiser. Si je ne devais garder qu'un souvenir de lui, ce serait incontestablement son exceptionnelle mémoire doublée de sa passion pour son pays et pour l'histoire en général. Lors de chaque discussion avec Daniel, il impressionnait son monde par son extraordinaire capacité à se souvenir des événements historiques, notamment de ceux qui ont jalonné la Question jurassienne.

A l'image du militant exemplaire qu'il est toujours resté, Daniel a lutté avec un infini courage et une immense opiniâtreté contre la terrible maladie qu'il a contractée il y a plusieurs années. Sa bravoure face à un effroyable combat perdu d'avance a été exemplaire.

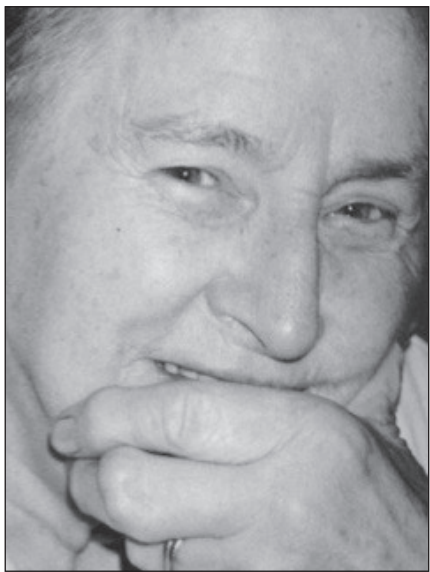
Adieu Mac, tu vas me manquer. Tu vas manquer au Jura.

● Laurent Girardin

Des Jurassiens si fidèles

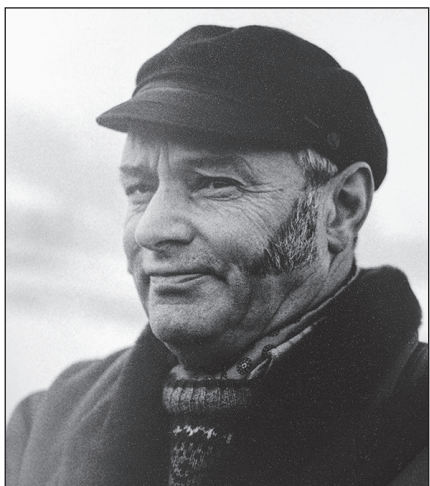
Le temps s'écoule et fixe dans nos souvenirs l'image de ceux qui nous quittent. Combien de militants exemplaires sont morts depuis les « années de braise » ? Combien, restés dans l'ombre, ont-ils tiré sans bruit leur révérence avec au cœur l'amour de leur patrie et l'espoir qu'elle retrouve un jour son unité ? Nous n'avons pas pour habitude, dans le *Jura Libre*, de leur faire une place particulière. Et pourtant, ne la méritent-ils pas ?

Aujourd'hui je voudrais, parce qu'ils me sont proches par la parenté ou l'amitié, rendre hommage à trois de nos défunts dont la fidélité n'a jamais failli.



M^{me} Rösli Chalverat.

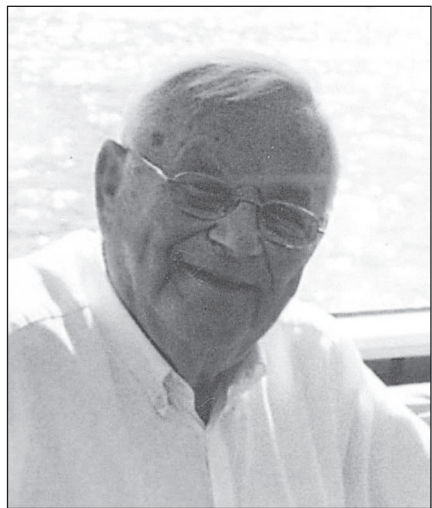
Dans la nuit de Noël est décédée Rösli Chalverat, dans sa 94^e année. Voilà une femme dont la vie a été difficile mais riche d'humanité. Originaire du canton de Berne, établie avec une nombreuse famille dans la ferme du Cras-des-Chenals au-dessus de Courrendlin, très jeune veuve de Charles Chalverat de Châtillon, qui lui avait donné six enfants, quelqu'un qui fut avec mon père en tête des citoyens autonomistes à se mobiliser en faveur du OUI lors du premier scrutin populaire sur l'avenir du Jura, en 1959, disposant de très modestes moyens financiers (n'en avait pas pour tout dire), Rösli Chalverat versait chaque semaine sa contribution au *Jura Libre*, de 5 ou 10 francs pour la lutte autonomiste. A plus de 90 ans, abonnée, elle lisait toujours l'organe de presse du mouvement.



M. Jean-Louis Portmann.

Quelques jours avant le départ de Madame Chalverat, c'est son beau-frère Emile, ancien garde forestier établi longtemps à Roches, qui prenait le chemin de l'au-delà. Qui

ne connaissait Emile Chalverat, sa verve patriotique toujours à l'affût ? Emile était passionné du Jura, participait activement aux débats des assemblées, proclamait son attachement à son pays et à son droit fondamental à l'autodisposition. Il ne manqua aucune de nos manifestations, à Moutier lors des Fêtes de l'unité ou à Delémont à l'occasion des Fêtes du peuple. Son militantisme, clair, établi, rayonnant, lui valut sarcasmes et attaques de probernois bornés et bernés. Emile Chalverat n'a pas abandonné ni ne s'est jamais fatigué dans l'expression de sa pensée. Son engagement dans les rangs autonomistes a été, jusqu'à la fin, constant, formidable. Il a beaucoup mérité du Jura.



M. Emile Chalverat.

Je voudrais conclure par la reconnaissance publique que nous devons à Jean-Louis Portmann, lui aussi disparu il y a peu de temps. Voilà un homme, délégué, membre actif, responsable, qui montra l'exemple d'un Jurassien défendant avec ténacité ses convictions, dont l'appui permanent et vigoureux nous était si précieux. Jean-Louis n'a pas voulu d'hommage public, mais comment passer sous silence la probité et le zèle d'un tel Jurassien ?

Trois exemples sont cités ici. On pourrait les multiplier à l'envi, tant furent nombreux et merveilleusement dévoués à la cause jurassienne les patriotes grâce auxquels le Jura a recouvré sa dignité et son droit à l'indépendance. J'avais envie de saluer ces personnes, de leur lever mon chapeau, plutôt de m'incliner avec reconnaissance devant elles, qui avaient et conservaient le Jura dans leur cœur. Il vaut la peine, parfois, d'avoir une pensée pour eux dans ces colonnes.

● Pierre-André Comte

La langue française pour soigner la France en crise

Nous avons connu un problème du même ordre dans le Jura, heureusement dans un climat moins dramatique qu'en France: faire partie intégrante de la famille jurassienne, au sens d'une communauté cantonale, passe par la maîtrise de notre langue française, voire par l'excellence dans cette discipline. Lors du combat pour la reconquête de notre autonomie, nous n'avons jamais voulu distinguer les gens par leur origine. Si ça nous est parfois arrivé, c'était dans l'emballement propre à la polémique. Le mouvement autonomiste a toujours considéré que tout habitant du Jura avait vocation à être jurassien.

Après les crimes effrayants qui ont frappé leur pays en ce début d'année, les Français s'interrogent sur une réalité que ces événements ont remise en lumière: trop de jeunes issus de l'immigration, surtout de la deuxième et de la troisième génération, se démarquent de leur terre de naissance, se considèrent comme des étrangers, disent « les Français et nous » en parlant de leurs concitoyens. Les plus confus vont même, par une interprétation étriquée de leur religion musulmane, jusqu'à trouver des circonstances atténuantes à ceux qui assassinent au nom de l'islam et à refuser de s'incliner devant leurs victimes.

Bien entendu, si chaque jeune de France trouvait un travail, si les entreprises et les organisations sociales jouaient encore le rôle intégrateur qui était le leur au bon temps des « Trente Glorieuses », si tant d'immigrés ne s'étaient pas retrouvés isolés dans des quartiers ghettos, on n'en serait pas là. Mais une des raisons principales de la relégation de tant de jeunes dans un *no man's land* social, c'est leur extrême maladresse dans le maniement du français. Une simple promenade dans un quartier où se concentrent les fils et filles d'immigrés en donne un aperçu saisissant. Les sages qu'on y parle n'amusent que quelques linguistes enclins à dire amen à tout au nom de l'acceptation de la différence; or ils sont d'une remarquable pauvreté, ne dépassant guère cinq cents mots, et empêchent ces jeunes de forcer la

porte de la société, d'y faire leur trou et de se sentir des Français comme les autres. « Si l'on n'a pas la langue, on est complètement démuné », disait justement l'ancien prof de français et ancien ministre de l'Education nationale François Bayrou le 24 janvier dernier dans l'émission « On n'est pas couché » sur France 2.

A qui la responsabilité de ce désastre ? A la famille, souvent monoparentale, de langue étrangère et débordée un jour sur deux ? A l'école, qui aurait failli ? Ce qui devra être fait demain importe avant tout. Comme il l'avait évoqué déjà lors de la campagne présidentielle de 2012, François Hollande a relancé le débat sur l'urgence d'obtenir que tous les enfants de France maîtrisent le français, et cela « dès la maternelle », l'école enfantine. Sa ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem, née Marocaine au Maroc, résumait bien l'enjeu le 13 janvier: « La citoyenneté à l'école, c'est contribuer au sentiment d'appartenance à la communauté nationale, qui passe d'abord par notre langue commune, le français. »

La France vient de traverser une telle crise qu'elle serait impardonnable de ne pas combattre, notamment par la langue, les facteurs de désintégration qui la minent. « Un renforcement de l'enseignement du français. Oui ! Mille fois oui ! Qu'on arrête de le dire et qu'on le fasse, une bonne fois pour toutes », s'exclamait l'autre jour un syndicaliste.

● Haddock

A Moutier de dicter le rythme

Le plus important était que Moutier puisse dicter le rythme et que l'autonomie communale soit respectée. C'est le cas, Moutier sera libre de décider d'une date, ce qui veut dire indirectement qu'elle ne votera pas en même temps que les autres prétendants au vote communaliste. Chacun pourra ainsi se déterminer en toute connaissance de cause. Nous sommes aussi satisfaits de pouvoir intervenir dans le message aux citoyens. Ce n'était pas acquis d'avance ! Le vote des Prévôtis aura sans doute une double couleur: il y aura une question de cœur, mais aussi du pragmatisme. A ce titre, l'intervention d'un expert est intéressante. De notre côté, nous n'allons pas proposer de projet clés en main aux Prévôtis, ni laisser entrevoir des promesses sources de crispations. Des éléments concrets seront toutefois avancés, de concert avec



Elisabeth Baume-Schneider, ministre de la République et Canton du Jura.

le parlement et les partis. Ce sera à d'autres collègues de prendre le relais puisque notre délégation pour les affaires jurassiennes changera de visage à l'automne. Mais c'est un plaisir de léguer un dossier à ce point motivant et vivant. »

Déclaration d'Elisabeth Baume-Schneider, ministre de la République et Canton du Jura, dans le « Quotidien Jurassien » du jeudi 5 février 2015.

Culture

Alexandre Voisard honoré

Le poète et écrivain jurassien Alexandre Voisard a reçu récemment le Prix Renfer 2015, décerné pour la troisième fois. Il a été plébiscité par la Commission intercantonale de la littérature (CILI) des cantons du Jura et de Berne, qui lui a attribué ce prix à l'unanimité.

La Commission intercantonale a souhaité consacrer l'ensemble de l'œuvre d'Alexandre Voisard qui, en obtenant ce Prix Renfer 2015, succède au poète tannois Pierre Chappuis.

Pour mémoire, l'écrivain jurassien a occupé le poste de délégué aux Affaires culturelles de la République et Canton du Jura entre 1979 et 1989. Il fut également député au Parlement jurassien et l'un des principaux poètes patriotiques engagés pour l'indépendance du Jura.

Le Prix Renfer, qui doit son nom au poète et écrivain Werner Renfer, né en 1898 à Corgémont et décédé en 1936 à Saint-Imier, est doté d'une somme de 15000 francs. La cérémonie de remise de ce prix, ouverte au public, aura lieu le 16 mai 2015 à 18 heures au Landhaus de Soleure, à l'occasion des Journées littéraires de la cité soleuroise.



Le poète et écrivain Alexandre Voisard lors de l'édition 2013 de « Faites la liberté » à Moutier.

AIJ

Activité réduite dès 2016

La Conférence tripartite s'est réunie à la fin du mois de janvier dernier et a pris la décision de réduire drastiquement les activités de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) dès la fin de l'année 2015.

L'activité de l'AIJ est réduite cette année déjà, puisque seules quatre réunions du plénum sont prévues. Par ailleurs, les locaux prévôtis qui abritent la vénérable institution seront fermés à la fin de l'année.

Quant à la dissolution formelle de l'AIJ, elle se fera vraisemblablement en 2017, après le ou les scrutins communalistes.



Aujourd'hui percent nos drapeaux et sur nos drapeaux une crosse, crosse qui dit aux cherche-crosse de blinder le bas de leur dos.

● Jean Cuttat, Noël d'Ajoie

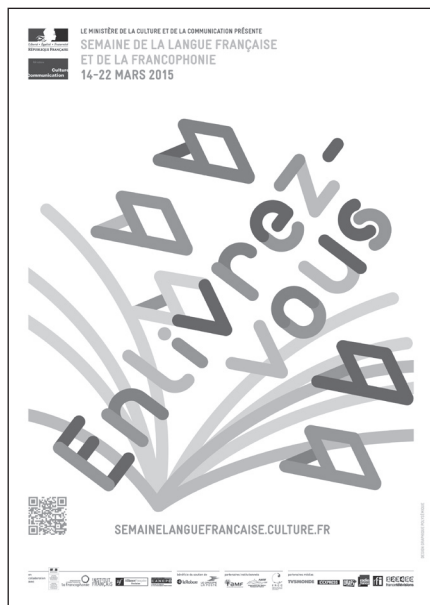
MOUTIER

Internet

L'actualité sur www.maj.ch

Chaque mardi, sur le site Internet du Mouvement autonomiste jurassien accessible depuis l'adresse www.maj.ch, retrouvez les diverses informations suivantes liées à l'actualité :

- Le sommaire de l'édition du *Jura Libre* de la semaine à venir et l'éditorial de l'édition précédente, sous les rubriques *MAJ / Le Jura Libre* ou directement depuis la page d'accueil (*Le Jura Libre*).
- Certains anciens numéros complets du *Jura Libre* et tous les éditoriaux sous les rubriques *Archives / Le Jura Libre*.



Peinture

Marcel Boillat à Nyon

A la suite du beau succès rencontré lors de son exposition de fin octobre dernier au Noirmont, Marcel Boillat expose plusieurs de ses tableaux à Nyon, jusqu'au 14 mars 2015. A cette occasion, une verrée offerte par les organisateurs aura lieu le vendredi 20 février de 16 heures à 20 heures au lieu de l'exposition (UniGlobal-Union, avenue Reverdil 8-10 à Nyon, à 200 m de la gare CFF direction Genève). A 18 h 15, Patricia Zazzali, historienne de l'art, présentera les œuvres de Marcel Boillat.

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures ou sur rendez-vous au 079 277 66 16.



<http://www.maj.ch>

Dès le «réveil» du peuple jurassien, en 1947, l'ours héraldique a été apprêté à toutes les sauces. Qui, parmi les anciens, ne se souvient pas du plantigrade qu'excellait à dessiner Laurent Boillat dans le *Jura Libre*? De l'inimitable reg (Rémy Grosjean) à l'artiste Paul Bovée (ancien professeur de dessin au Collège de Delémont) ou à Josy Simon (un ami de jeunesse, à Courtételle), voire au truculent Jean-Louis Baume dans *La Tuile*, la bestiale créature échappée du drapeau de l'Etat de Berne en a vu de toutes les couleurs... Paru en 1992, l'ouvrage d'André Imhoff, intitulé *Les meilleures caricatures du «Jura Libre»*, préfacé par Pierre Philippe, en porte témoignage.

Ce que l'on sait moins, sans doute, c'est que l'ours occupe également une place de choix dans l'histoire de l'imprimerie. Plus précisément dans un riche glossaire, que l'informatisation a plus ou moins voué à l'abandon.

Dès l'origine de la typographie, le surnom d'ours a été attribué à l'utilisateur de la presse à bras. Balzac en parle dans *Les Illusions perdues*. Le travail obligeait en effet l'imprimeur à un dandinement d'avant en arrière, qui rappelait la démarche du plantigrade. Le qualificatif est demeuré à l'égard des anciens conducteurs typographes.

L'expression «quel ours!» visait le maître imprimeur, le patron...



Le regretté reg (Rémy Grosjean) n'avait pas son pareil pour représenter l'Ours de berne. Dessin paru dans «La Tuile» en 2002.

dont le caractère était fréquemment qualifié de difficile et irascible.

Parallèlement, on rappellera que l'ours, c'est-à-dire le texte, souvent

Ingérences extérieures à Moutier

Le 10 février dernier, le conseiller de ville prévôtois Valentin Zuber a déposé une motion urgente dans l'objectif de faire respecter l'autonomie communale en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de la ville de Moutier.

Dans son intervention, Valentin Zuber rappelle que lors de la signature de la feuille de route, le 4 février 2015, les délégations du Conseil exécutif, du Gouvernement jurassien et du Conseil municipal ont souligné en chœur l'esprit positif et constructif dans lequel les tractations se sont déroulées entre partenaires respectueux non seulement des engagements antérieurs (Déclaration d'intention du 20 février 2012) mais aussi de leurs responsabilités respectives.

Maître de cérémonie, le président de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes a particulièrement insisté sur «la nécessité de respecter l'autonomie communale».

Or, Valentin Zuber constate que d'aucuns semblent refuser de se conformer à ce sage principe. A l'image des députés bernois qui ont déposé une motion exigeant un vote immédiat et simultané des communes désireuses de se prononcer sur leur avenir institutionnel: «Une motion déposée par des gens qui ne sont pas du Grand Val et qui se mêlent de nos affaires», dénonce notamment le maire de Belprahon.

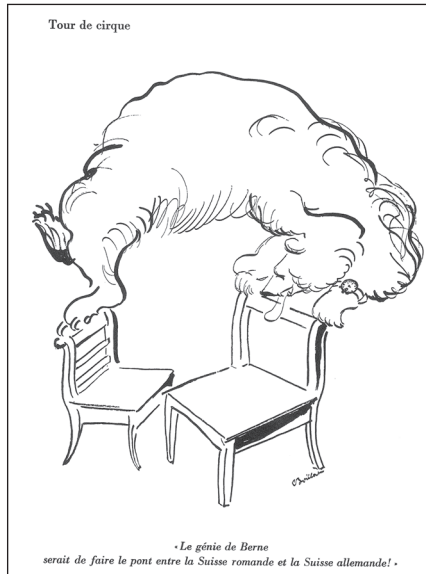
D'autres ingérences extérieures sont encore plus gênantes, comme celle à laquelle se prête Virginie Heyer, qui se permet d'évoquer de prétendus «manquements» relatifs à la sécurité du vote et de contester le fait qu'il revienne aux autorités

communales de Moutier de rédiger la partie principale du message de cette votation pourtant reconnue comme étant d'essence communale. «On peut du reste s'étonner des leçons données par une mairesse qui s'est récemment vue contrainte de réorganiser des élections dans sa commune en raison de vices de forme» ne manque pas de rappeler le jeune conseiller de ville prévôtois.

Soucieux du bon déroulement de la campagne et de la votation communale qui se dérouleront au printemps 2017, Valentin Zuber se permet d'interpeller le Conseil municipal en le priant de répondre aux questions suivantes:

1. Pour rappeler à M^{me} Heyer qu'elle ferait bien de s'occuper exclusivement des affaires de sa commune, le Conseil municipal envisage-t-il une intervention auprès de l'intéressée ou de l'exécutif du village qu'elle préside?
2. Dans l'affirmative, une démarche conjointe du Conseil municipal et du Bureau du Conseil de ville, par leurs présidents respectifs, serait-elle opportune?
3. Le Conseil municipal entend-il préventivement intervenir auprès de l'autorité de surveillance des communes, à savoir auprès de la Préfecture du Jura-Sud, pour empêcher d'autres ingérences dans une affaire relevant exclusivement de l'autonomie communale?

L'ours



L'ours a été abondamment caricaturé par l'excellent Laurent Boillat. Ce dessin a été publié dans l'ouvrage «Le Réveil du peuple jurassien, 1947-1950», contenant un exposé historique de Roland Béguelin et 24 caricatures de Laurent Boillat.

encadré, placé généralement au début ou à la fin d'un magazine, d'un journal, renferme les coordonnées administratives ainsi que le nom des responsables de la publication.

Mentionnons encore que Céline appelait ses manuscrits «des ours»... Ainsi, pour cet écrivain controversé, «l'ours était sur pattes» lorsque son récit était achevé!

Quant à l'expression «poser un ours», elle se rattachait à un bavardage ennuyeux dans l'atelier de composition. Lorsqu'un typo – les *typotes* étaient quasi absentes des imprimeries à cette époque

– n'avait pas tellement le cœur à l'ouvrage, ses jambes étant en italique après une soirée arrosée, il s'en allait bavarder, c'est-à-dire *poser un ours*, avec un compagnon qui, souvent, n'en avait cure.

Enfin, *visser un ours*, c'était, dans l'atelier des presses, arrêter les machines à imprimer, afin de converser... et surtout de boire un coup.

Du combat d'émancipation des Jurassiens, préservant leur identité, au jargon de l'imprimerie traditionnelle, le parcours ne manque pas de piquant, n'est-il pas vrai?

● Roger Chatelain



Plus récemment, le dessinateur Pitch Comment a perpétué la tradition en caricaturant l'Ours de Berne dans son ouvrage intitulé «Jura, les sept clichés capitaux» paru en 2012 aux Editions Alpbil.

ET TOUT CECI EST VRAI

A l'occasion de la signature de la feuille de route entre la commune de Moutier et les cantons du Jura et de Berne, le 4 février 2015, les prises de position ont été nombreuses. Parmi celles des partisans du maintien de Moutier dans le canton de Berne, citons le conseiller municipal UDC Marc Tobler qui a déclaré dans les colonnes du *Quotidien Jurassien* du 5 février 2015, à propos du traitement séparé et ultérieur des

demandes de Belprahon et de Grandval: «Je regrette qu'il s'agisse du premier vote en cascade depuis le début de la Question jurassienne.» M. Tobler semble ignorer que la Question jurassienne a pris naissance il y a deux cents ans à l'occasion du Congrès de Vienne et que la procédure plébiscitaire de 1974 a engendré plusieurs votations en cascade. Il est pardonné: être ignorant de son ignorance est la maladie de l'ignorant.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 13 et samedi 14 mars 2015
Moutier: 51^e Fête de la jeunesse jurassienne au Forum de l'Arc.

Mardi 24 mars 2015
Bâle: Assemblée générale de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, section de Bâle. A 18 h 30 au restaurant Gundeldinger-Casino de Bâle, salle de conférence n° 1, 1^{er} étage.

Samedi 25 avril 2015
Saignelégier: 48^e Médaille d'Or de la chanson à la halle-cantine.

Samedi 13 juin 2015
Moutier: «Faites la liberté» à la Sociét'halle.

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015
Delémont: 68^e Fête du peuple jurassien.

«Je partirai l'esprit tranquille, tant le Jura d'aujourd'hui me paraît plus fort, plus apte à relever les défis et à obtenir des succès dans le concert des cantons suisses. Cela même si nous n'avons pas la joie, comme d'autres que l'Histoire a mieux traités, de pouvoir fêter cette année les 200 ans de notre entrée dans la Confédération. Modernisé et plus dynamique, libéré du poids du passé et prêt à accueillir Moutier, le Jura de demain que je devine déjà est prêt. Il peut désormais regarder son avenir en face, les yeux dans les yeux.»

● Philippe Receveur, ministre démissionnaire, le 3 février 2015